



Mieux comprendre  
l'économie  
et la finance

## Les différents modèles d'investissements durables

Face aux enjeux sociaux et environnementaux, de plus en plus d'investisseurs cherchent à donner du sens à leurs placements et se tournent vers la finance durable. En mettant au cœur de ses préoccupations des critères éthiques et écologiques, elle s'inscrit dans une démarche plus responsable. Et pour répondre aux aspirations du plus grand nombre, elle propose plusieurs modèles d'investissements. Découvrons ici les plus répandus.

### L'investissement socialement responsable (ISR)

L'investissement socialement responsable (ISR) est le principal modèle d'investissement en matière de finance durable. En intégrant systématiquement les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans ses processus de placements financiers, il ne cible que des entreprises contribuant activement au développement durable. L'objectif étant de réussir à concilier performances économiques et impact social et environnemental. Pour ce faire, les fonds ISR proposent plusieurs stratégies :

- **L'approche "best-in-class"** : Il s'agit de la plus répandue. Elle ne sélectionne, au sein d'un même secteur, que les entreprises affichant les meilleures pratiques en matière de développement durable.
- **L'approche "best-in-universe"** : Cette dernière sélectionne également les entreprises affichant les meilleures pratiques en matière de développement durable, mais cette fois-ci, tous secteurs confondus. Certains secteurs, réputés comme les plus vertueux, peuvent donc être surreprésentés.
- **L'approche "best-effort"** : Cette stratégie vise à favoriser les entreprises qui améliorent chaque jour leurs pratiques en matière de développement durable.
- **L'approche d'exclusion** : Elle exclut les entreprises dont le secteur d'activité est considéré comme préjudiciable (tabac, armement, nucléaire...) et celles ne respectant pas certaines normes ou conventions internationales (droits de l'homme, conditions de travail des enfants, non-ratification de traités...).
- **L'approche thématique** : Elle ne cible que les secteurs liés au développement durable comme la santé, l'eau, les énergies renouvelables...
- **L'engagement actionnarial** : Cette stratégie a pour objectif d'inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière de développement durable grâce aux droits d'actionnaire et au dialogue.
- **L'impact investing** : Cette approche consiste à investir dans des entreprises ayant pour but de produire un impact social ou environnemental mesurable.

Avant d'investir dans un fonds ISR, il est donc important de se renseigner sur sa stratégie d'investissement. Et pour éviter d'avoir de mauvaises surprises, privilégiez les fonds qui disposent du label ISR.

## La finance verte

Souvent considérée comme un volet de l'ISR, la finance verte réunit tous les investissements ayant pour but d'encourager la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique. Pour ce faire, elle a recours à deux outils :

- **Les "Green Bonds" ou obligations vertes** : Ce sont des emprunts obligataires, émis par une entreprise auprès d'investisseurs, afin de lui permettre de financer un projet en faveur de la transition écologique (énergies renouvelables, gestion de l'eau, recyclage des déchets...). Contrairement à des obligations classiques, ces obligations vertes doivent concerner des projets ayant un réel impact environnemental et un rapport détaillé sur ces projets doit être remis, chaque année, aux investisseurs.
- **Les "fonds verts" ou fonds thématiques** : Ces fonds sont consacrés aux investissements dans les entreprises luttant contre le réchauffement climatique ou se focalisant sur une activité "verte".

La finance verte étant en plein essor depuis quelques années, les fonds lui étant destinés se multiplient. Pour s'y retrouver, les investisseurs pourront se reposer sur les fonds labellisés Greenfin.

## L'épargne solidaire

Troisième grand modèle d'investissements durables, l'épargne solidaire englobe les investissements se basant sur des critères sociaux. Elle va notamment permettre de financer des activités souvent jugées peu rentables, mais réellement utiles d'un point de vue social et environnemental comme la lutte contre l'exclusion, l'insertion liée à l'emploi ou encore la solidarité internationale. Pour cela, l'épargne solidaire propose deux types de placements :

- **Les placements de partage** : Après avoir souscrit un livret d'épargne, un FCP ou une assurance-vie, un épargnant fait don d'une partie de ses intérêts annuels à une association œuvrant pour une cause sociale, environnementale ou humanitaire.
- **Les placements d'investissement solidaire** : Dans ce cas-là, un épargnant investit dans une entreprise ou une association solidaire présentant une forte utilité sociale ou environnementale. Il peut le faire soit en direct, soit via des fonds de placements.

Les plans d'épargne salariale, offrant obligatoirement un fonds solidaire, sont également un important vecteur de la finance durable. Enfin, pour être assuré du caractère solidaire d'un produit financier, les investisseurs peuvent se fier au label Finansol.

## À retenir :

La finance durable vous permettra donc de donner un sens à votre épargne, en encourageant les entreprises adoptant les meilleures démarches environnementales et sociales. Et contrairement à certaines idées reçues, les investissements responsables sont aussi rentables que les investissements classiques. En étant soumis à l'évolution des marchés financiers, comme les autres, ils vous offriront un rendement semblable. Vous pourrez donc poursuivre vos projets (préparation de la retraite, achat immobilier...) tout en contribuant au développement durable.